

Les métiers de la santé animale en France : tendances et perspectives

Les métiers de la santé animale recouvrent l'ensemble des activités préventives ou curatives de soin aux animaux. Ils connaissent aujourd'hui des transformations importantes, sous l'influence de multiples facteurs : évolution de la démographie animale, urbanisation de la société, usages du numérique, etc. La profession vétérinaire, moins rurale et plus féminisée, s'adapte aux nouvelles demandes des clients, avec de nouvelles spécialités, exercées collectivement et en réseaux, se substituant au modèle libéral traditionnel. Cette note présente les plus significatives de ces reconfigurations en cours.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les soins aux animaux étaient accomplis de façon empirique. La création de la première école vétérinaire, en 1761, à Lyon, marque le début d'une approche plus académique. L'objectif premier de cette institution était de soigner les chevaux et le bétail, indispensables pour la guerre, la locomotion, l'alimentation et le travail agricole. Les soins se sont graduellement étendus à d'autres espèces, dont les animaux de compagnie, dans un contexte de diffusion des progrès scientifiques (médecine expérimentale, vaccination, etc.).

La profession vétérinaire s'est progressivement structurée, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, selon un modèle libéral¹. Majoritairement exercée en milieu rural, par des hommes, elle se consacrait aux soins des animaux de production et de transport, dans une société encore dominée par l'agriculture. Le vétérinaire était dès lors le principal acteur de la santé animale. Après la Seconde Guerre mondiale, l'exercice en milieu urbain s'est développé, en direction des animaux de compagnie, tout en conservant le modèle libéral en exercice individuel.

Aujourd'hui, la profession vétérinaire, et plus largement l'ensemble des métiers de la santé animale, connaissent des transformations importantes, dues à plusieurs facteurs : urbanisation de la société, mutations de l'agriculture, évolution de la démographie animale, nouveaux droits et devoirs envers les animaux, nouvelles images du vétérinaire, usages du numérique, etc. La profession

vétérinaire, moins rurale et plus féminisée, doit s'adapter aux demandes des clients. De nouveaux métiers apparaissent et des nouvelles formes d'organisation, plus collectives, s'éloignent du modèle libéral traditionnel. Les technologies, notamment celles liées au digital, offrent des outils innovants qui améliorent l'efficacité des soins, mais requièrent des compétences spécifiques.

Ces évolutions intéressent l'action publique car elles ont des impacts sur l'offre de soins, l'équité territoriale, les besoins de formation, etc. Pour mieux les comprendre et les anticiper, des réflexions prospectives ont été menées, notamment VETFUTURS France², sur l'avenir de la profession vétérinaire à l'horizon 2030. Des démarches analogues ont été développées au Royaume-Uni et en Suisse. Cette note s'inscrit dans ce type de réflexions, en proposant un rapide aperçu des principales tendances à l'œuvre. La première partie décrit les mutations passées et présentes de la profession vétérinaire. La seconde élargit l'analyse en s'intéressant à la diversification du contenu, des pratiques et des formes d'organisation des métiers de la santé animale en France aujourd'hui.

1. Les mutations de la profession vétérinaire

Les inscrits à l'Ordre des vétérinaires, tous secteurs confondus, étaient 2 500 en 1946, 3 940 en 1967, 14 529 en 2007 et 18 548 fin décembre 2018, dont 9 765 femmes et 8 783 hommes³. Presque exclusivement masculine

jusqu'aux années 1960, la profession a vu la part des femmes augmenter régulièrement à partir des années 1970^{4,5}. Cette évolution se traduit dans la pyramide des âges, avec une nette prépondérance des femmes dans les tranches 20-29 ans et 30-39 ans (figure 1). Par comparaison, la féminisation de la profession médicale, commencée plus tôt, est restée plus limitée.

Cette place croissante prise par les femmes a contribué à transformer les pratiques vétérinaires. Associée à l'augmentation du nombre de cabinets dédiés aux animaux de compagnie, au déclin parfois des animaux de rente⁶, elle a favorisé un mode de soin plus « doux » et plus porté sur le « care ». Le lien entre féminisation et pratiques est cependant plus complexe : aux États-Unis, un rapport d'étude⁷

1. Hubscher R, 1996, « [L'invention d'une profession : les vétérinaires au XIX^e siècle](#) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43(4), pp. 686-708.

2. VETFUTURS France, 2018, [Livres Bleu : comprendre et anticiper les mutations](#).

3. Ordre national des vétérinaires, 2018, *Rapport d'activité*.

4. Bonnaud L, Fortuné N, 2017, « [Le vétérinaire est une femme](#) », *Transhumances*, n°2.

5. Charles H, 2004, *Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire*, thèse vétérinaire, faculté de médecine de Créteil.

6. Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2018, [Atlas démographique de la profession vétérinaire](#).

7. Irvine L, Vermilya J.R, 2010, « [Gender work in a feminized profession: The case of veterinary medicine](#) », *Gender & Society*, vol. 24, n°1, pp. 56-82.

constatait, il y a une dizaine d'années, que les femmes vétérinaires avaient progressivement tendance à se « masculiniser », par leur tenue vestimentaire et leurs attitudes. D'autre part, la féminisation de l'exercice de la profession n'entraîne pas mécaniquement une féminisation des images associées à cette profession, qui restent en France empreintes de masculinité.

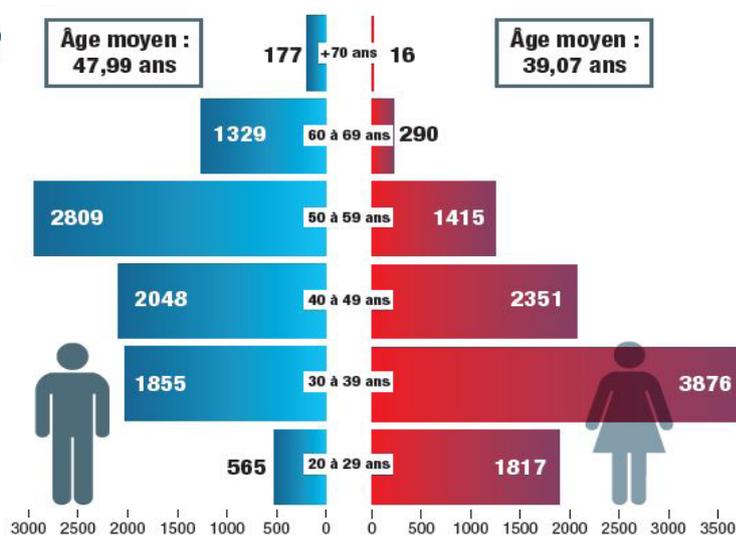
Une autre tendance notable caractérisant ces dernières décennies est d'ordre géographique. L'activité rurale centrée sur les animaux d'élevage, encore pierre angulaire de la profession vétérinaire dans les années 1960-70, a vu sa part diminuer au profit de la pratique urbaine et périurbaine dédiée aux animaux de compagnie et aux chevaux de sport et loisirs. Cette évolution est visible dans les volumes

d'activités et les chiffres d'affaires (figure 2) : ceux-ci ont plus que doublé pour les animaux de compagnie entre 2000 et 2016, alors qu'il n'ont augmenté que de 31 % pour les animaux de rente sur la même période. Ces tendances s'expliquent en partie par la baisse du nombre d'élevages mais reflètent aussi la moindre attractivité de l'exercice en milieu rural : isolement, pénibilité, horaires variables et contraints y compris astreintes de week-ends, pressions familiales en faveur d'une vie en ville ou plus proche des villes, etc. Les praticiens installés en milieu rural ont ainsi de grandes difficultés pour recruter des aides, trouver un remplaçant ou un repreneur de leur clientèle.

Troisième mutation significative, la profession vétérinaire se transforme en réponse aux

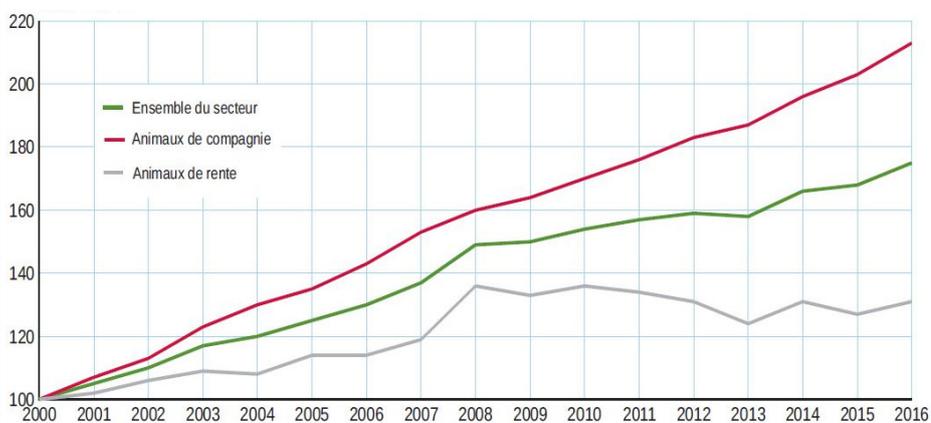
nouvelles demandes des clients, dont les profils et modes de vie ont évolué. Le nombre de chats ayant dépassé, en ville, celui des chiens, il existe depuis quelques années des cabinets réservés aux félins. L'essor des « nouveaux animaux de compagnie » (NAC) se poursuit aussi en milieu urbain (poules, furets, rats, lapins, araignées, serpents, etc.), requérant des connaissances et des soins particuliers (figure 3). Plus loin des centre-villes, la périurbanisation et la rururbanisation, avec l'existence d'espaces extérieurs attenants au domicile, permettent l'entretien sur place d'équidés (chevaux, ânes), de poules et autres volatiles, dont les soins nécessitent des compétences spécifiques. Face à ces nouvelles demandes, les ateliers de réflexion entre vétérinaires se multiplient pour partager les expériences et des solutions.

Figure 1 - Pyramide des âges de la profession vétérinaire en 2018



Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire

Figure 2 - Chiffre d'affaires des vétérinaires par spécialisation Indice 100 en 2000

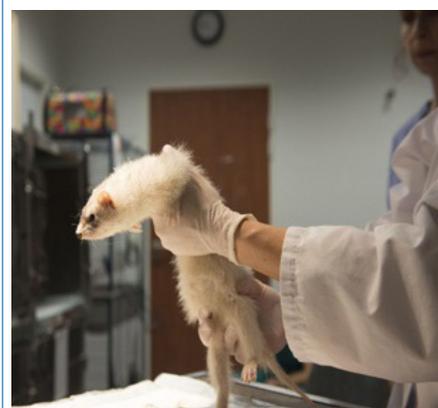


Lecture : le chiffre d'affaires du secteur vétérinaire spécialisé dans les soins aux animaux de compagnie progresse de 113 % entre 2000 et 2016 contre seulement 31 % dans les soins aux animaux de rente.

La spécialisation s'entend ici au sens économique d'orientation du secteur d'activité, et non au sens réglementaire de spécialisation vétérinaire, tel que stipulé par l'article R 812-55 du code rural.

Source : Bouziani Z, 2018, « L'activité des vétérinaires : de plus en plus urbaine et féminisée », Insee Première, n° 1712

Figure 3 - Auscultation d'un furet putoisé



©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

Tous lieux et activités confondus, la sensibilité grandissante à la bien-traitance animale fait également évoluer les pratiques, avec une meilleure prise en charge de la douleur et du stress. La technique *fear free practice*, visant à réduire le stress pour l'animal et le propriétaire, mise au point aux États-Unis, pourrait prochainement arriver en France. On note aussi un fort développement des considérations éthiques, par exemple lors de la mise à mort par euthanasie, tant pour respecter la sentience animale que la sensibilité humaine. Depuis quelques années, des raffinements s'y sont ajoutés, sur la question du devenir du corps et du deuil des propriétaires face à la mort de leur animal⁸.

Les vétérinaires doivent aussi adapter leur exercice professionnel aux changements de la société française. Ainsi, certains propriétaires âgés ont besoin de services animaliers à domicile, ce qui a conduit des praticiens à se spécialiser dans cette branche. Par exemple, la plateforme docteur Milou⁹ renseigne les

8. Cappe F, 2017, *Mon chat, mon chien va partir*, Albin Michel.

9. Site de la plateforme Dr Milou : <https://drmilou.fr/>

clients sur les services de visites et d'urgences à domicile. Pour les clients peu argentés, des structures adaptées ont été mises en place, tel ce réseau national d'une quinzaine de cliniques à coût modéré (Véto-Access), depuis 2015, offrant des consultations simples et des vaccinations pour animaux de compagnie, les cas plus délicats étant redirigés.

Toutes ces tendances créent de nouveaux défis pour l'action publique. C'est notamment le cas de la désaffectation pour l'exercice en milieu rural¹⁰, qui peut compromettre le maillage territorial indispensable au maintien de la santé des animaux d'élevage, reposant traditionnellement sur le binôme vétérinaire-éleveur. Les vétérinaires ruraux assurent, depuis plus d'un siècle, des missions de suivi sanitaire pour le compte de l'État¹¹. Par le passé, l'application de prophylaxies médico-sanitaires a ainsi permis l'éradication de grandes maladies d'élevage. Dans les années 1990, les pratiques se sont tournées vers une prophylaxie plus spécifiquement sanitaire, ce qui a ôté certaines activités rémunératrices aux vétérinaires ruraux (vaccinations systématiques contre les maladies réglementées, tuberculinations, etc.). Dans ce contexte, beaucoup de cabinets ruraux se sont adjoint une activité « canine », pour augmenter leur chiffre d'affaires et rentabiliser leur exercice.

2. Nouveaux métiers, nouvelles formes d'organisation

Au-delà de la profession vétérinaire, c'est l'ensemble des métiers de la santé animale et de leurs formes d'organisation qui se transforment aujourd'hui : exercice de plus en plus collectif et en réseaux, affirmation de nouveaux métiers, montée du salariat, développement des technologies liées au digital.

2.1. Diversification des métiers et pratiques de plus en plus collectives

L'exercice vétérinaire individuel ou en binôme fait de plus en plus souvent place à des structures collectives (cabinets en groupe, cliniques, etc.), réunissant plusieurs praticiens et corps de métiers (figure 4). Les cliniques se mettent également en réseaux, par exemple sous forme d'entreprises commerciales avec franchisés. Implantées depuis longtemps aux États-Unis, tel le groupe [Banfield pet hospitals](#) créé en 1955, ces formes d'organisations centrées généralement sur les soins aux animaux de compagnie progressent à grande vitesse en France depuis 2010. Par exemple, le réseau européen [Evidensia](#) s'implante en France, où il y a également des réseaux nationaux tels [Mon Vétéo](#) (33 cliniques, plutôt dans le nord du pays) et [Univet](#) (23 cliniques, plutôt dans le sud).

Figure 4 - Clinique vétérinaire



©Cheick.Saidou/agriculture.gouv.fr

Ces réseaux transforment les statuts professionnels, les modes d'exercice et les manières de travailler. Ils évitent aux professionnels les démarches administratives de l'installation individuelle et offrent une ambiance de travail collaboratif, avec des horaires adaptés. En revanche, le risque d'introduction de capitaux extérieurs et l'application de protocoles standardisés sont parfois perçus comme une perte de liberté, ce type d'exercice s'éloignant du modèle de la profession libérale, indépendante¹² et rétribuée *via* des honoraires directement versés par le client¹³. Par ailleurs, ces types de réseaux développent une forte activité commerciale, avec la vente d'aliments et parfois de produits dérivés (jouets pour animaux, etc.).

La diversification des métiers de la santé animale est une autre évolution très notable. C'est par exemple le cas des « auxiliaires de santé animale » (ASD), dont l'effectif a augmenté de 45 % entre 2009 et 2015, pour atteindre 6 000, presque exclusivement des femmes (97%)¹⁴. Les ASD réalisent de multiples tâches : contact avec la clientèle, secrétariat, gestion téléphonique, aide aux soins, préparation de matériel, contention animale, etc., et constituent donc un maillon important de la chaîne des soins. Leur fonction pourrait encore s'étendre, demain, à la pratique de certains actes médicaux délégués.

En médecine d'élevage, une autre voie de diversification passe par la fonction de vétérinaire salarié de groupements de producteurs. Ces praticiens sont généralement attachés à plusieurs élevages, dans le cadre de coopératives. Ils pratiquent la médecine de groupe et ont un rôle important de vétérinaires conseils. Cette mission est liée au développement d'élevages intensifs hors sol depuis une quarantaine d'années. En

filère porcine, par exemple, le vétérinaire intervient particulièrement lors des périodes sensibles (maternités, allaitement, sevrage, engraissement).

Dans le même temps, l'affirmation de pratiques alternatives à l'allopathie entraîne l'essor de professions paramédicales de santé animale : ostéopathes, kinésithérapeutes, psychologues comportementalistes, homéopathes, naturopathes, acupuncteurs, etc. Certaines spécialités, comme la thérapie comportementale non pharmacologique, concernent la santé de l'animal, mais aussi l'harmonie des relations entre lui et son propriétaire. Encore peu nombreux en France, les masseurs-kinésithérapeutes, plus répandus aux États-Unis, s'adressent à différents types d'animaux : chevaux (entraînement ou récupération), chiens (rééducation, associée parfois à des soins de thalassothérapie), bovins (entre autres pour des boiteries).

Ces nouvelles spécialités de soins animaliers du quotidien intéressent certains jeunes, attirés par la vie rurale ou sensibilisés aux questions environnementales et au bien-être animal.

10. Guéné C, 2008, *Vers une profession vétérinaire du XXI^e siècle*, rapport au Premier ministre et au ministre de l'Agriculture et de la Pêche. VetAgro Sup Lyon, 2015, [VeTerra](#) : <http://www.metafort.fr/veterra/>

11. Bonnaud L, Fortané N, 2018, « *L'État sanitaire de la profession vétérinaire. Action publique et régulation de l'activité professionnelle* », *Sociologie*, n°3, vol. 9, pp. 253-268.

12. Freidson E, 1970, trad. française 1984, *La profession médicale*, Payot.

13. De Coster M, 1975, « *Un mode de rétribution particulier : l'honoraire* », *Sociologie du travail*, 17(4), pp. 372-385.

14. Bouziani N, 2018, *op. cit.*

C'est le cas des palefreniers-soigneurs pour les chevaux, et des soigneurs pour les animaux de parcs zoologiques. En contact étroit avec les bêtes dont ils s'occupent, ils sont à même de déceler une pathologie et de pratiquer les premiers soins. Enfin, pour les animaux de rente, les métiers paramédicaux conservent toute leur importance : techniciens d'insémination pour l'élevage (bovins, ovins, caprins), techniciens dentaires équin, etc.

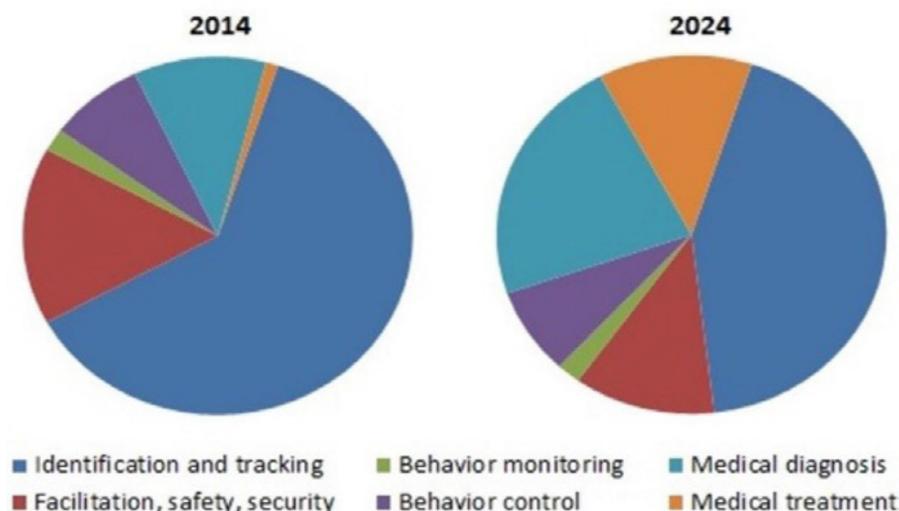
2.2. De nouvelles compétences associées au digital

Les nouvelles technologies, assorties d'évolutions réglementaires, influent déjà beaucoup sur les modes d'exercice et les pratiques quotidiennes des professionnels de la santé animale. Elles concernent en premier lieu l'équipement du cabinet du praticien. La plupart des cliniques, surtout en ville, disposent aujourd'hui d'un matériel important et coûteux (radiographie, échographie, anesthésie gazeuse, électro-cardiographie, etc.), qui nécessite des compétences pointues pour leur maniement et l'interprétation des résultats. Le développement de la médecine de groupe permet de mutualiser l'achat et le fonctionnement de ces équipements.

Comme en médecine humaine, on assiste à l'essor rapide de la santé numérique (*e-santé*), dans différents domaines. C'est d'abord la télésanté, qui englobe toutes les informations offertes au public, payantes ou gratuites, venant de différents médias (télévision, magazines professionnels ou grand public, sites internet, web, blogs). Ces flux d'informations aident les propriétaires d'animaux à faire de l'autodiagnostic, mais sur la base de sources parfois erronées ou contradictoires, ce qui vient compliquer le rôle du praticien. L'*e-santé* inclut aussi les réseaux d'échanges d'expériences entre professionnels et les réseaux thématiques collaboratifs comme le [Cap Douleur](#).

Le point fort de la *e-santé* est la télémédecine, définie par l'OMS comme la transmission par télécommunication d'informations médicales (images, comptes rendus, enregistrements) en vue d'obtenir à distance un diagnostic, un avis spécialisé, la surveillance du patient ou une décision thérapeutique. Elle facilite les échanges entre praticiens, la consultation d'un spécialiste par un généraliste par exemple. La télémédecine vétérinaire se pratique au Canada (Ontario), à condition qu'une première visite physique ait eu lieu. Elle se diffuse en France avec la mise en place d'applications et de groupes de réflexion¹⁵. Quand elle est mise en œuvre *via* un appareil mobile (*smartphone*, tablette, ordinateur), on parle de « *m-santé* ». En élevage, les applications de « santé connectée » facilitent la prévention des risques et le suivi de maladies, grâce au recueil de données qui peuvent annoncer le vêlage, les périodes d'œstrus et des troubles divers. Des outils se développent aussi pour les animaux de

Figure 5 - Augmentation des objets connectés en médecine vétérinaire à l'horizon 2025



Source : IDTechEx, 2014, Wearable Technology for Animals 2015-2025, <https://www.idtechex.com/fr/research-article/wearable-technology-for-animals-a-2-6bn-market-worth-watching/6576>

compagnie, comme les capteurs d'activité, les tapis connecté permettant de surveiller le réveil après une intervention, etc. (figure 5).

Dans les prochaines années, des innovations majeures sont à attendre dans le domaine de l'aide au diagnostic fournie par l'intelligence artificielle, voire des diagnostics entièrement confiés à des systèmes experts. Des dispositifs, déjà sur le marché ([Pronozia](#), [Sofie](#)), permettent au vétérinaire adhérent d'avoir un avis complémentaire pour conforter son diagnostic. La gestion, l'interprétation et la valorisation des informations, dans un objectif de prévention de pathologies, sont en train de créer de nouveaux métiers de santé animale, entre vétérinaire et *data scientist*, le tout en lien avec le *big data* agricole et les systèmes de suivi de la santé des élevages¹⁶. Comme dans d'autres domaines, la multiplication des appareils recueillant des données physiologiques posera la question de la propriété intellectuelle de ces informations.

*

Initialement centré sur la figure du vétérinaire exerçant dans le monde agricole, en libéral, le champ de la santé animale s'est fortement diversifié ces dernières décennies : nouvelles spécialités et nouveaux champs de compétences, évolution des formations, mutation des statuts et des conditions d'exercice, relocalisation des cabinets et des centres de

soins. Les transformations du rapport Homme-Animal, dans le sens de plus de bien-être, ne pourront que prolonger ces tendances dans les prochaines années. De plus, l'élargissement de la définition de la santé, qui n'est plus vue seulement comme l'absence de maladie ou d'infirmité, mais comme un état général de bien-être favorisera lui aussi la diversification des métiers, des qualifications et des prestations. Dans ce contexte, le maintien d'un maillage sanitaire territorial à même d'assurer un bon système de soins aux animaux d'élevage producteurs d'aliments sera certainement un enjeu qui amènera l'ensemble des parties prenantes à discuter et à se projeter dans l'avenir.

Madeleine Lesage
Centre d'études et de prospective

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général

Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP

Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Bruno Héralut
Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP
Dépôt légal : À parution © 2019

15. [Vet-in-tech](#), think tank de la *e-santé* animale.

16. Bournigal J.-M., 2016, *AgGate-Portail de données pour l'innovation en agriculture*, ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.